



Assemblées Générales 2004

Vendredi 4 février 2005

Gîte festif de la Montjoie à St Denis en Val

Assemblée Générale Ordinaire 1^{ère} partie.

1. Appel des membres :

- Montjoie Canoë : 4 voix
- Plein Air Canoë-Kayak St Jean de la Ruelle : 3 voix

2. Lecture du procès verbal des Assembles générales 2003

3. Lecture et adoption du rapport moral du Président

« Cette année encore je vous remercie de participer à cette assemblée, moment privilégié de notre association pour établir le bilan de la saison écoulée et préparer notre avenir.

Ce rapport moral beaucoup plus complet et critique que tous ceux que j'ai eu à écrire jusqu'à présent, s'axera autour des thèmes principaux de la politique générale que nous menons à l'Alliance Canoë-Kayak Val de Loire.

La saison 2004 a été une année de réflexion et d'investissement que nous devons aujourd'hui rentabiliser.

La pratique sportive :

Les résultats en compétition sont bons et encourageants à en voir la progression en slalom dans les équipes nationale 2 et nationale 3 mais aussi avec la 15^{ème} place au classement nationale en descente et une équipe jeune de kayak polo en cours d'accession au tournoi national 3.

Je félicite les premiers médaillés du club aux différents championnats de France auxquels les athlètes de l'ACKVL ont participé.

Cependant à la vue du bilan financier, je constate que les dépenses de compétition sont entièrement à la charge du club : frais d'inscriptions et transport, alors que pour le tourisme ce taux descend à 30% et cela pour un coût inférieur à 80 € par adhérent et par an. Il faut rétablir un certain équilibre et revoir les méthodes de calculs.



L'école de pagaie me semble un sous-exploité, il va falloir améliorer son fonctionnement pour attirer et fidéliser plus de jeunes car nous avons peu de poussins, benjamins et minimes.

Le nombre de personnes aux entraînements du samedi suit la courbe des saisons. Il est à noter que l'effort de cohésion est fait principalement par les adhérents basés à St Jean de la Ruelle qui montent bien plus souvent à la base de St Denis en Val qu'inversement. Si nous voulons encourager le développement ouest : nouvel accès à l'eau, sanitaires,... il faut démontrer à nos élus, notre dynamisme dans la pratique et donc partager cet effort.

Si nous sommes souvent en compétition, il ne faut laisser pour autant de côté la pratique touristique. J'espérais que le regroupement des adhérents permettrait une émulation de groupe mais il semble que les personnes intéressées peinent à trouver des dates, des lieux et de l'encadrement en adéquation avec cette pratique. Les moyens sont pourtant là ; à nous de réfléchir pour réamorcer cette activité de rivière et mer.

L'animation estivale :

Pour accéder à une pratique sportive, il nous faut des ressources et quoi de mieux que d'initier le grand public à notre sport avec des prestations adaptées.

Le premier objectif chaque saison est d'atteindre un chiffre d'affaire suffisant pour payer notre salarié. Ensuite vient la saison sportive.

A partir du bilan de l'été 2003, nous nous sommes dotés d'outils informatiques performants pour la gestion des groupes. Cette communication interne permet de réduire le taux d'impayé, de mieux gérer les réservations, embarcations, minibus et cadres. En y ajoutant la diffusion des dépliants et le site Internet, la saison 2004 a été une réussite.

Cependant, la prospection n'est pas notre fort. Nous devons réagir rapidement si nous voulons augmenter notre volume d'activité.

Un certain nombre de paramètres sont à prendre en compte dans ce type d'activité : la météo, le niveau d'eau, la communication, le matériel, le taux de pré-réservation, la disponibilité des cadres, ...

Hors la gestion des personnes ne me satisfait pas. Nous ne sollicitons pas assez les bénévoles pour les navettes, l'aide aux touristes,... lors des week-ends estivaux. Nous allons revoir cette gestion pour mieux maîtriser les coûts de défraiement des cadres. Je préfère que pour chaque cadre nous estimions ensemble le type de défraiement le mieux adapté à chacun : aide à l'achat de matériel, formation, ...

L'objectif pour l'été 2005 est d'enfin pouvoir démarrer une activité autonome sur la base de St Jean de la Ruelle. C'est un public différent qu'il faut apprendre à connaître pour mieux adapter notre prestation.

Le cadre salarié.

Arnaud vous fera son rapport tout à l'heure.

Son embauche a été difficile et je remercie Nadine d'avoir passé de nombreuses heures pour que cela devienne effectif. Le challenge reste de pouvoir l'employer à temps complet.

C'est pour moi un plaisir de travailler avec Arnaud mais un aussi une responsabilité supplémentaire et permanente dans la gestion du club auquel je n'étais habitué. Et il est vrai que je passe pas suffisamment de temps pour mieux organiser son travail et me repose donc souvent sur Pierre.

Mon ressenti au sujet d'Arnaud et qu'il est très compétent sur l'eau, un bon référent pour le jeunes.

L'investissement matériel :

En 2004, grâce aux bénéfices de l'été 2003 et aux provisions des clubs fondateurs nous avons investi dans un minibus d'occasion qui est de nouveau en vente et surtout dans le tourisme estival avec une vingtaine d'embarcations.

Pour 2005, nous avons eu un accord, plus rapide que prévu, de la Région Centre pour l'achat d'un nouveau minibus neuf subventionné à hauteur de 40%.

Nous allons également aider l'équipe jeune polo dans la rénovation du matériel pour être conforme aux règlements en vigueur.

Nous soutiendrons également toujours la formation des cadres, bénévoles et dirigeants.

La communication :

J'essaie tout au long de l'année d'apporter la meilleure information à tous les adhérents par différents médias et principalement via le mail, le site Internet, la gestion des adhérents sur l'Extranet et depuis peu le forum. Je rappelle cependant que c'est aussi aux membres d'aller rechercher l'information parmi toutes nos activités et ne pas toujours attendre que l'on soit pris par la main. Je vois de plus en plus de personnes qui viennent consommer une activité et dont la notion de militantisme ne signifie plus rien. C'est aujourd'hui la plaie de la vie associative.

Je tiens à notre image qui doit être visible et claire dans son message. Aux nouveaux tee-shirts, devra suivre une ligne de vêtements sportifs. C'est aussi un outil de cohésion entre les adhérents.

L'adhésion :

A la rentrée sportive 2005, c'est l'ACKVL qui encaissera les cotisations et aura le contrôle de l'intégrité des paiements pour éviter les dérives comme vu encore cette année.

Il faudra préparer une affiche à destination des établissements scolaires pour attirer les jeunes.

Il serait opportun pour les nouveaux adhérents de prévoir un pack d'adhésion : carte canoë+, tee-shirt, passeport pagaies couleurs, autocollants et livrets de bienvenue. C'est une idée à mûrir et à concrétiser.

J'ai écouté les doléances sur l'évolution des taux de cotisation lors des AG de la Montjoie Canoë et du PACKCS préparatoires à celle d'aujourd'hui. Il est vrai qu'un jeune coûte au moins aussi cher au club qu'un adulte. Je propose donc de passer cette cotisation pour tous les membres à 80 € hors accompagnement nageur (42 €) en gardant les mêmes règles soit :

- la diminution de moitié du taux de cotisation hors coût de la licence fédérale à partir de la troisième personne d'une même famille
- une ristourne de 5 € pour les résidents de St Jean de la Ruelle et de St Denis en Val à la demande des deux communes.

Enfin, des réflexions sur un partenariat sont à engager avec le nouveau collège de St Denis en Val et le Lycée Technique de St Jean de la Ruelle, tous deux proches de nos bases.

L'évolution du club :

Le projet initial était de regrouper les moyens tout en gardant nos entités d'origine. Cela n'a pas été possible après un avis défavorable de notre fédération et de la Jeunesse et des Sports alors que cela se fait dans d'autres sports. Nous avons donc modelé notre association pour garder un lien local grâce au PACKCS et à la Montjoie tout en créant une entité commune. Cette fois-ci ceux sont les communes de St Jean de la Ruelle et de St Denis en Val qui nous ont alertées sur les dangers de cette organisation au niveau juridique. Nous allons donc adopter de nouveaux statuts qui prennent en compte tous ces aspects tout en préservant l'idée d'origine.

Je sais que certains restent critiques sur le cheminement de ce long processus.

Le problème est que nous vivons sur un temps associatif avec des bénévoles qui doivent composer également avec leur vie professionnelle et familiale. Hors la gestion d'un salarié et d'une animation estivale nous demandent de vivre à l'échelle économique et cela est parfois incompatible. Je demanderai donc à tous d'être plus indulgent. C'est également à nous de rechercher les meilleures solutions pour palier à ce manque de disponibilité et je pense en particulier aux remboursements et encaissements mais aussi à la représentation du club dans les instances auxquelles l'association siège ou bien est conviée.

Au niveau politique, l'ACKVL va devenir la seule association reconnue pour la promotion du canoë-kayak sur St Denis en Val et St Jean de la Ruelle. Après signature des nouvelles conventions, cette clarification établira de bien meilleures bases de relation avec les collectivités qui nous subventionnent.

Et les projets sont nombreux, essentiellement en terme d'infrastructure (base de St Jean de la Ruelle, Trame verte : Bois de l'Île et parc de la Chillesse) mais aussi d'aide à l'emploi : le projet régional CAP ASSO dont le vote au Conseil Régional se tient à cette heure.

Mon inquiétude se situe aujourd'hui sur notre capacité à investir et se faire reconnaître dans les instances déconcentrées de la fédération soit le Comité Départemental et le Comité Régional qui peuvent entraver notre fonctionnement en influant sur les collectivités avec lesquelles elles collaborent : Agglo Orléans Val de Loire, Conseil Général du Loiret, Conseil Régional du Centre, Préfecture, DDE et la direction de la Jeunesse et des Sports.

Nous sommes en année post-olympique et donc en année électorale pour ces deux comités. Nous venons, dans une certaine mesure, d'être remerciés pour tout le travail accompli au niveau du Comité Départemental pour laisser la main à une équipe plus jeune. J'espère qu'elle ne sera pas récupérée par des personnes manipulatrices et mal attentionnées qui ne sont présentes que pour diviser et ainsi mieux en profiter. Au niveau de la région, il va falloir se battre car les enjeux sont bien plus importants : aide à l'emploi et plans coordonnés matériels. Jusqu'aux élections nous allons argumenter pour démontrer qu'il est plus utile de rassembler que de diviser.

Nous sommes une association atypique en avance sur son temps. Et comme dans ce petit monde du canoë-kayak tout ce qui peut faire évoluer les mentalités est considéré comme une menace pour les instances en place, c'est à nous de prouver que le projet engagé depuis 2003 est viable, novateur et nécessaire.

Je vous remercie de m'avoir écouté et débattons maintenant ensemble de ce bilan et de nos projets.

Le Président
Gaël THOMAS-CHOLLIER

»

Rapport moral adopté à l'unanimité après un débat sur les points évoqués.

4. Bilan financier

Compte de résultats pour la période du 1^{er} janvier 2004 au 31 décembre 2004.

	DEPENSES	RECETTES	SOLDE en Euro (R - D)
Cotisations			-3 578,83
<i>Club 2004/2005</i>			
<i>redevance FFCK</i>	3 570,83		-3 570,83
<i>Cotisation CDCK</i>			0,00
<i>Cartes Canoe découverte</i>			0,00
<i>Duplicata licence</i>	8,00		-8,00
Subventions			0,00
<i>Mairie</i>			
<i>EDF</i>			
<i>FNDS</i>			
<i>Conseil Général</i>			
<i>ACVL</i>			
ANIMATIONS ESTIVALES			36 560,10
Location		32 194,10	32 194,10
Randonnées Groupes		9 545,00	9 545,00
Déplacement, missions	5 179,00		-5 179,00
Produits Financiers			
<i>Int Livret</i>		62,38	62,38
Achat Matériel Club	10 069,52		-10 069,52
Aide achat matériel personnel	1 665,77	1 075,74	-590,03
Entretien Matériel			-19,71
<i>Club</i>	19,71		
<i>Mairie</i>			
Actions promotion			-3 143,71
<i>Loto</i>			0,00
<i>Pub</i>			0,00
<i>Pub Vêtements club</i>	627,51		-627,51
<i>Annonces Insertions</i>	3 141,71	625,51	-2 516,20
Frais véhicule club			-3 689,06
<i>Carburant véhicules</i>	2 133,34		
<i>Entretien</i>	1 555,72		
<i>Assurances</i>			

Frais fonctionnement club			-1 298,47
<i>Fournitures entr. et petit équipements</i>	327,54		
<i>Fournitures administratives</i>	251,89		
<i>Assurances</i>	520,00		
<i>Déplacement Divers</i>			
<i>Réception interne</i>	113,30		
<i>Téléphone</i>			
<i>Internet</i>	80,94		
<i>Timbres</i>	4,80		
<i>Frais d'actes</i>			
<i>Don</i>			
<i>Bénévolat</i>	20 000,00	20 000,00	
Formation			-200,00
<i>initiateur</i>	200,00		
<i>moniteur</i>			
<i>BECK</i>			
Salaires et Charges			-12 831,36
<i>Rémunérations brutes</i>	8 693,59		-8 693,59
<i>URSSAF</i>	2 675,35		-2 675,35
<i>Caisse retraite</i>	391,59		-391,59
<i>ASSEDIC</i>	387,37		-387,37
<i>provision CP</i>	683,46		-683,46
<i>Charges</i>			
<i>Impôts et taxes</i>			
Compétition			-4 686,05
<i>Descente</i>	680,24		-680,24
<i>Mer</i>	646,76	486,54	-160,22
<i>Polo</i>			0,00
<i>Coupe des jeunes</i>			0,00
<i>Slalom</i>	4 205,49	369,40	-3 836,09
<i>CEL</i>	9,50		-9,50
Sorties			-1 206,10
<i>Tourismes (marathon Ardèche)</i>	918,80	17,38	-901,42
<i>Stages jeunes</i>	566,68	262,00	-304,68
Frais Financiers (écart conversion)	17,14		-17,14
Charges et Produits exceptionnels	2,44		-2,44
	69 347,99	64 638,05	-4 709,94

Bilan :

ACTIF		PASSIF	
		ACKVL (compte exploitant)	18 679,06
		Résultat de l'exercice (perte)	-4 709,94
<u>Trésorerie</u>		<u>Emprunt</u>	
<i>Compte courant</i>	3 783,96	<i>Dette fiscale et sociale</i>	2 630,11
<i>Livret</i>	12 777,38		
<i>Caisse</i>	37,89		
TOTAL ACTIF	16 599,23	TOTAL PASSIF	16 599,23

Ressources disponibles Animations Canoë Val de Loire :

- Montjoie Canoë : ~20.000 €
- PACKCS : ~ 6.000 €

Rapport de la Trésorière :

« Pour la deuxième année consécutive, je me présente devant vous pour vous présenter les comptes de l'ACKVL.

L'année 2004, surtout le dernier trimestre, a été très rude à gérer du fait du manque de temps généré par mon activité professionnelle. Les désagréments ont été perceptibles pour bon nombre de personnes, je tenais ce soir à m'en excuser, mais la vie est faite de moments agréables et d'autres plus douloureux, c'est ainsi.

L'année 2004 a aussi été pour l'ACKVL sa première année d'activité « pleine et entière ». Plusieurs points de gestion ressortent toujours comme points des difficultés, la mise en place d'un certain nombre de mesures d'organisation ont été soit effectuées, soit avortées et reportées à plus tard, s'il y a un plus tard. Il n'est jamais simple de changer les habitudes, bonnes ou mauvaises.

L'ACKVL dégage au titre de l'exercice 2004 une perte de 4.710 €.

Je ne vais pas vous faire la lecture des chiffres, mais plutôt vous résumer les activités qui ont été les nôtres au cours de ces 12 mois écoulés.

La principale source de nos revenus se situe sur la période estivale, au cours de laquelle les particuliers, mais aussi les mairies, associations, etc. etc. font appels à nous pour leur faire découvrir la Loire de façon ludique mais néanmoins sérieuse. Le résultat net de la saison estivale a été de 36.560 €.

Cette source de revenus nous a permis, bien que cela soit quelque peu difficile financièrement à certains moments de l'année, l'embauche de notre premier salarié, Arnaud COURTILLE, à compter du 1^{er} avril 2004. Les salaires et charges ont représentés 12.831 €, soit 35% des revenus générés par l'animation estivale.

Nous avons d'autre part effectués bon nombre de sorties, en compétition comme en tourisme.

Les frais occasionnés par ces sorties communes se répartissent de la façon suivante :

- Compétition tous types : 4.686 €
- Sorties tourisme : 1.206 €

Les frais de fonctionnement du club ont été de 4.441 € les frais de fonctionnement à proprement parlés (fournitures administratives, petit équipement, etc.), les actions promotions externes avec plusieurs publicités et la fabrication de quelques T-shirt en fin d'année. Le coût des véhicules a été de 3689 €, carburant plus frais d'entretien.

Au niveau investissement, il y a eu l'acquisition d'un minibus Fiat Ducato d'occasion en début d'année ainsi que de divers bateaux pour l'activité estivale, le tout pour 10.000 €

Le club a aussi mis en place une aide à l'acquisition de son propre matériel, à concurrence de 10% de la somme versée, représentant un total de 590 €.

Vous noterez que les cotisations ressortent en coût sur le compte de résultat, l'ACKVL ayant supporté la charge du paiement de la cotisation fédérale pour chacun de ses adhérents, sans rétrocession à ce jour des clubs fondateurs de la part de cotisation encaissé par eux.

Il est à noter aussi que certains frais, engagés par le club, restent à devoir lui être remboursés par les adhérents sur 2005.

Du travail reste à accomplir pour qu'administrativement et financièrement, tout soit cadré et appliqué. Mais la volonté est là, de tous restés unis pour que nous avançons sur un même chemin. Et puisque les idées sont là pour 2005, la réussite le sera aussi.

La trésorière,
Nadine VIAUD

»

Rapport de la vérificatrice aux comptes :

Brigitte RAHARD nous lit son rapport officiel sur la bonne tenue des comptes d'après les éléments qui lui ont été remis sans trouver de problème particulier ni dans les pièces justificatives ni dans les réponses aux questions posées.

Quitus donnée à l'unanimité.

5. Rapport du salarié

Arnaud COURTILLE assure l'Ecole de Pagaie couleur le mercredi après midi.

Il y a environ 6 jeunes tous les mercredis même par un temps froid.

Changement d'avis des purs slalomeurs qui se mettent aussi à la descente.

Un grand merci à Childéric THOREAU pour les séances d'entraînement à la piscine le mardi soir.

Création d'une équipe de kayak polo principalement composée de jeunes de la base de St Jean de la Ruelle à l'exception de Simon DEBOYSSON.

Arnaud nous fait part de son désir de faire évoluer sa carrière dans une autre région d'ici l'été en travaillant comme saisonnier.

6. Palmarès sportif 2004

Slalom :

Club : 35^{ième} Français.
2nd club de la région et 1^{er} club du département

National 1 : 2 athlètes au pôle France de Besançon:

- Charly CHASSIGNEUX : 10^{ième} céiste Français
- Jean-Christophe BOIVIN : 20^{ième} kayakiste Français

National 2 : 2 athlètes : Arnaud COURTILLE (K1) & Childéric THOREAU (K1)

National 3 : 6 embarcations : Alexandre MICHEL (K1), Fabien TOURNADRE (K1), Dominique ODILE (K1), MORVAN Antoine (K1), Pierre CHASSIGNEUX/Brigitte RAHARD (C2M), Fabien TOURNADRE/Arnaud COURTILLE (C2H)

Régional : 12 embarcations

Descente :

Club : 15^{ième} Français
1^{er} club de la région et 1^{er} club du département

National : 10 athlètes et deux médailles de bronze
pour les C2 mixtes Cathy CHASSIGNEUX/Bruno FOUASSIER et Pierre
CHASSIGNEUX/Brigitte RAHARD

Thomas DEBOYSSON au pôle Espoir de Poitiers

Régional : 24 athlètes

Kayak-polo :

1 équipe jeune de niveau régional.

Charles FAUCONNIER, Victor FAUCONNIER, Quentin DUTHOIT, Sébastien NOEL,
Thomas HUBERT, Simon DEBOYSSON et Romuald ODILE.

Course en ligne :

Participations aux courses régionales et départementales

7. Formation

- 3 Brevets d'Etat en formation (Arnaud COURTILLE, Fabien TOURNADRE et Yorick CHASSIGNEUX)
- 1 Brevet d'Etat reçu (Roman THOREAU)
- 1 Initiateur reçu (Antoine MORVAN)

8. Débat sur le bilan 2004

a. Mise à disposition des informations

La plupart des informations sont envoyées par courrier électronique ou disponible sur le forum ou le site web. Certains souhaitent recevoir les activités du club par courrier car ils n'ont pas Internet ou ne viennent pas systématiquement aux entraînements en piscine et en Loire.

b. Utilisation du forum

Le forum est un moyen de débat permanent qu'il convient d'utiliser avec modération et une éthique d'utilisateur averti.

c. Tourisme & compétitions

Il est acté que le club prend en charge le transport pour les compétitions et le tourisme suivant les modalités définies ainsi que les inscriptions. L'hébergement reste à la charge des participants en dehors des championnats de France. La nourriture reste à la charge des participants.

Quand aux stages, un budget prévisionnel doit être validé par le Comité Directeur. Une avance sur les frais peut être demandée. Une participation exceptionnelle du club peut être accordée.

9. Intervention du Président du Comité Départemental : M. Damien HUTTEAU

Il se veut rassurant quant à l'intégrité de la nouvelle équipe et sa politique sportive après une élection difficile. Il note que les Présidents de clubs ne sont plus membres de droit suite à l'adoption des nouveaux statuts. Cela devrait être rectifié.

Fin de la première partie de l'Assemblée Générale Ordinaire

Assemblée Générale Extraordinaire.

Un débat s'ouvre suite à la lecture des nouveaux statuts.

Ils sont adoptés à l'unanimité.

Assemblée Générale Ordinaire : 2^{ième} partie

1. Election du Comité Directeur

Sont élus à l'unanimité :

- Président : Gaël THOMAS-CHOLLIER
02/06/1976 à Orléans, Ingénieur d'Etudes, 118 Bd de Lamballe 45400 Fleury les Aubrais
PACKCS, membre de droit
- Vice-président : Pierre CHASSIGNEUX,
18/09/1955 à Tours, Enseignant EPS, 271 impasse de la Bergère, 45750 St Pryvé - St Mesmin
MSD, membre de droit
- Trésorière : Nadine VIAUD,
25/08/1967 à Fontainebleau, Contrôleuse de gestion, 5 rue Chanteloup 45140 St Jean de la Ruelle
- Trésorière adjointe : Adeline GERARDIN,
15/05/1985 à Orléans, Lycéenne, 52 rue du 11 octobre, 45140 St Jean de la Ruelle
- Secrétaire : Stéphane LECONTE,
11/11/1972 à Orléans, Agent de travaux, 27 route de Blois, 45130 St Ay
- Compétition : Fabien TOURNADRE
02/07/1982 à Orléans, Etudiant, 6 RUE LAZARE CARNOT, 45100 Orléans
- Tourisme : Christian LECONTE
11/05/1953 à Olivet, Facteur, 9 RUE DE MOISSONNEURS, 45560 ST DENIS EN VAL
- Jeune : Childéric THOREAU
08/04/1986 à Pithiviers, Lycéen, 106 RUE DU NECOTIN, 45000 ORLEANS

Vérificatrice aux comptes : Brigitte RAHARD

2. Cotisations

	1 personne	2 personnes	3 personnes	4 personnes
St Jean de la Ruelle ou St Denis en Val	75 €	150 €	185 €	220 €
Extérieur	80 €	160 €	200 €	240 €

Calcul :

- 80 € / personne puis 40 € à partir de la 3^{ème} personne d'un même foyer.
- Réduction de 5 € par personne pour les résidents de St Jean de la Ruelle et St Denis en Val
- +10 € par personne pour la première inscription.
- Accompagnement : 42 € / personne

Cotisations adoptées à l'unanimité.

3. Budget prévisionnel

	DEPENSES	RECETTES	SOLDE en Euro (R - D)
Cotisations			6 836,00
<i>Club 2003/2004</i>		3 600,00	
<i>Club 2004/2005</i>		7 200,00	
<i>redevance FFCK</i>	3 300,00		
<i>Cotisation CDCK45 2004</i>	70,00		
<i>Cotisation CDCK45 2005</i>	70,00		
<i>Cartes Canoe découverte</i>	500,00		
<i>Duplicata licence</i>	24,00		
Subventions			23 290,00
<i>Mairies</i>		2 000,00	
<i>FNDS</i>		2 000,00	
<i>Conseil Régional -minibus</i>		8 800,00	
<i>Conseil Régional -CAP asso</i>		9 640,00	
<i>Conseil Général</i>		450,00	
<i>CDCK45 - formation 2004</i>		60,00	
<i>CDCK45 - formation 2005</i>		180,00	
<i>Cotisation ACVL</i>		160,00	
ANIMATIONS ESTIVALES			34 000,00
Location		17 000,00	17 000,00
Randonnées Groupes		20 000,00	20 000,00
Déplacement, missions	3 000,00		-3 000,00
Produits Financiers		249,00	249,00
<i>Intérêts Livret</i>			0,00
Achat Matériel Club	30 000,00	4 500,00	-25 500,00
Aide achat matériel personnel			100,00
2004		600,00	
2005	7 000,00	6 300,00	
Entretien Matériel			-500,00
<i>Club</i>	500,00		

Actions promotion				-1 780,00
	<i>Pub</i>	700,00	300,00	-400,00
	<i>Pub Vêtement</i>	200,00	820,00	620,00
	<i>Annonces Insertions</i>	2 000,00		-2 000,00
Frais véhicule club				-5 300,00
	<i>Carburant véhicule</i>	2 300,00		
	<i>Entretien</i>	2 000,00		
	<i>Assurances</i>	1 000,00		
Frais fonctionnement club				-1 750,00
	<i>Fournitures entr. et petit équipements</i>	350,00		
	<i>Fournitures administratives</i>	300,00		
	<i>Assurances RC</i>	300,00		
	<i>Déplacement Divers</i>	50,00		
	<i>Réception interne</i>	150,00		
	<i>Téléphone</i>	200,00		
	<i>Internet</i>	250,00		
	<i>Timbres</i>	100,00		
	<i>Frais d'actes</i>	50,00		
	<i>Don</i>			
	<i>Bénévolat valorisé</i>	20 000,00	20 000,00	
Salaires et Charges				-16 145,00
	<i>Rémunérations brutes</i>	9 720,00		
	<i>Charges</i>	4 380,00		
	<i>provision CP</i>	1 195,00		
	<i>Impôts et taxes</i>	850,00		
formation continue, taxe sur les salaires ...				
Formation				-1 900,00
	<i>initiateur</i>	500,00		
	<i>moniteur</i>	500,00		
	<i>Cadre dirigeant</i>	200,00		
	<i>BECK</i>	700,00		
Compétition				-5 400,00
	<i>Descente</i>	1 500,00	150,00	-1 350,00
	<i>Mer</i>	700,00	70,00	-630,00
	<i>Polo</i>	500,00	50,00	-450,00
	<i>Coupe des jeunes</i>	50,00	5,00	-45,00
	<i>Slalom</i>	3 200,00	320,00	-2 880,00
	<i>CEL</i>	50,00	5,00	-45,00
Sorties				-1 800,00
	<i>Tourismes</i>	1 000,00	100,00	-900,00
	<i>Stages jeunes</i>	1 000,00	100,00	-900,00
Frais Financiers (écart conversion)				0,00
Charges et Produits exceptionnels				0,00
		100 459,00	101 059,00	4 400,00

Budget adopté à l'unanimité

4. Projets

a. Mise à jour du calendrier

Le calendrier des manifestations est mis à jour en permanence et est disponible sur le site Web et sur demande.

b. Création d'une ligne de vêtements à l'image du club

Les premiers tee-shirts ont été livrés. Un nouveau logo pour le dos de k-way, polaires, ... est à l'étude suite aux premières propositions.

c. Investissement.

Le Fiat Ducato est en vente pour 4500 €.

Un minibus Trafic Renault subventionné par la Région Centre va être commandé. Prix inférieur à 22.000 €. Moteur 100 Cv DCI, bleu, banquettes arrière, attelage et barres de toit. Livraison au printemps.

d. Administration

L'ACKVL va être conventionnée par les villes de St Denis en Val et St Jean de la Ruelle. Par conséquence le PACKCS et la Montjoie Canoë seront déconventionnés.

D'après les nouveaux statuts, un état des lieux des apports des 2 clubs fondateurs sera établi ainsi que les modalités de restitution en cas de dissolution de l'Alliance.

L'agrément Jeunesse et Sports est en cours, le délai légal étant atteint ainsi que la mise en conformité des statuts.

e. Vie sportive

Slalom : 2 athlètes N1, 5 athlètes N2, 7 embarcations N3, 10 athlètes de niveau régional
Descente : 15^{ème} place et maintien du nombre d'embarcations au niveau national et régional
Kayak-polo : 1 équipe jeune N3.

f. Infrastructure

- Projet Trame Verte : aménagement du bois de l'Ile à St Denis en Val et parc de la Chillesse à St Jean de la Ruelle.
- Fléchage des deux bases
- Aménagement sanitaires et vestiaires à St Jean de la Ruelle

g. Formation

- 3 Brevets d'Etat en formation (Arnaud COURTILLE, Fabien TOURNADRE et Yorick CHASSIGNEUX),
- 2 moniteurs (Childéric TOHREAU et Thomas DEBOYSSON),
- 2 initiateurs (Justine ST AIGNAN et Vincent DEBOYSSON),
- Formation cadres dirigeants (Gaël THOMAS-CHOLLIER)

h. Salarié

Cofinancement du salarié par la Région Centre.
Nouvelle embauche si départ d'Arnaud.

Aucune question diverse n'étant à l'ordre du jour, le Président clôture l'Assemblée Général par un repas festif.

Le Président,

Le Secrétaire

Gaëli THOMAS-CHOLLIER

Stéphane LECONTE